

Jean CORDIER Un notable des années folles

I.

« Mort suspecte d'un maire et conseiller général de la Gironde à 34 ans » titre *Le Petit Parisien* du 26 décembre 1928. Le 27, le même journal précise: « La mort du maire de Pessac semble naturelle. Seules les circonstances qui l'entourent ont donné naissance à d'inquiétantes rumeurs ». Jean Gustave Cordier a été trouvé mort le jour de Noël dans son château de Fanning-Lafontaine... Il avait réuni pour le réveillon au château, sa maîtresse, Yvette Levy, divorcée, une fille, Huguette, née de cette liaison [à Paris le 3 septembre 1921, mais qu'il avait reconnue le 25 décembre 1924 et à qui il lègue tous ses biens présents et à venir], et une amie de sa jeune femme.. ».



Le même journal indiquait le 8 mai 1929, que l'« information pour tentative de meurtre a été close par une ordonnance de non-lieu, les experts ayant conclu que la mort était due à des causes naturelles ».

Le Matin précise le 2 décembre 1929, qu'il y a eu cinq arrestations à Bordeaux pour trafic de stupéfiants dont Yvette Levy à Arcachon et une femme au Teich, « ces deux dernières femmes fortement intoxiquées, ont dû être hospitalisées ».

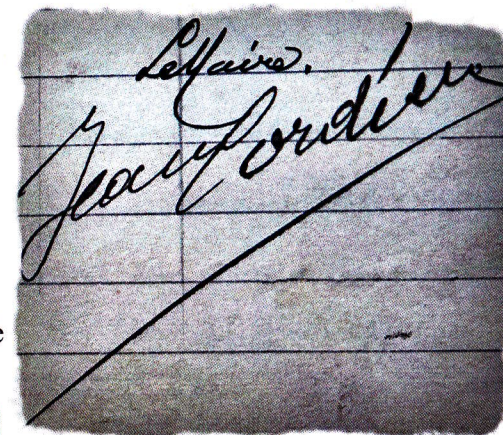
D'après le témoignage de Jean Daudet, ancien boucher, depuis décédé, autour du maire, il y avait un groupe de jeunes hommes qui aimaient dans les bois et les landes de Pessac les parties de chasse et les bons repas...d'autant plus appréciés après les angoisses et les privations de la Guerre 14-18.

Jean Cordier devait payer au titre d'impôts sur le revenu (année 1928) la somme de 1803 francs 95. Il avait un revenu imposable de 48300. Le prix d'un kilo de pain en 1925 était de 1 franc 58.

Aucune trace d'un quelconque enrichissement personnel en lien avec ses fonctions électorales dans le dossier de sa succession (Coll. Jacques Clémens).

Mais il appartient à la grande maison de négoce de vins, Cordier. Le père est Désiré Cordier, lorrain d'origine, né à Maxéville (Meurthe-et-Moselle) le 11 août 1861. Grand propriétaire-viticulteur, les Etablissements D. Cordier avaient été fondés à Toul en 1886. Il est aussi le fondateur en 1925, à Bordeaux d'une des plus importantes maisons de vins de la place.

Désiré Cordier, au décès de sa femme, en 1919, a renoncé spontanément au profit de ses cinq enfants majeurs à ses droits pour laisser le tout en un bloc intact dont on a fait les sociétés familiales: *Désiré Cordier* à Toul et *Société Civile en Gironde*. A cette date, Jean Gustave Cordier est secrétaire particulier de M. le Garde de Sceaux, demeurant à Paris, rue Chaumelle n°7.



Le patriarche, après la mort de Jean Cordier poursuit cet objectif de sauvegarde de l'unité des sociétés qu'il a créées. Il est mort à Pessac le 29 octobre 1940, au château Fanning-Lafontaine, siège de la Société Civile D. Cordier. Il a eu cinq enfants dont, outre notre Jean, Georges qui deviendra lui-aussi maire de Pessac (1929-1935), mort à Bordeaux en 1938 et Jacques Cordier, capitaine d'artillerie de réserve, croix de guerre (7 citations), mort à Strasbourg des suites de la guerre, à l'âge de 28 ans.

Jacques Clémens
www.vieux-papiers-en-aquitaine.com

II. Un maire du Bloc des Gauches, initiateur du Pessac moderne [à suivre]